

SAC-150821

UNIVERSITÉ DE MONCTON

236^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 21 août 2015

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

**PRÉSENCES :**MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Jean Saint-Aubin, directeur	Moncton
Karl Bard, étudiant	Edmundston	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Shawn Beaulieu, étudiant	Moncton	Lise Savoie, directrice <i>par intérim</i>	Moncton
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Andrea Cabajsky, professeure	Moncton	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Anne Charron, professeure	Edmundston		
Fatah Chetouane, professeur	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton		
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Jean-François Cyr, étudiant	Moncton		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, professeur	Moncton		
Fernand De Varennes, doyen	Moncton		
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan		
Jean-Jacques Doucet, directeur	U de M		
Lise Dubois, doyenne	U de M		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Izold Guihur, professeure	Moncton		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Guillaume A. Lanteigne, étudiant	Shippagan		
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton		
Gaston LeBlanc, doyen	Moncton		
Matthieu LeBlanc, professeur	Moncton		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		
Nathalie Parent, professeure	Moncton		
Marthe Robichaud, doyenne <i>par intérim</i>	Shippagan		
Gilles C. Roy, doyen	Moncton		
Lisa Roy, doyenne	Moncton		

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Marc Angers, directeur des communications, relations publiques et marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	U de M
Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement	U de M
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Lacina Coulibaly, Francis LeBlanc, Blanca Navarro Pardiñas, Teréz Rétfalvi et Georges Semedo Cabral

ABSENCES : Nicolas Lambert et François Renaud

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5. CORRESPONDANCE	5
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-150508.....	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
8.1. (7.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements.....	5
8.2. (7.2) Abolition de la Maîtrise ès arts en philosophie	5
8.3. Autres.....	5
9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE	6
9.1. Comité d'appel du Sénat académique	6
9.2. Comité d'attestation d'études.....	6
9.3. Comité des programmes.....	6
9.4. Conseil de la langue française.....	6
10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE.....	7
11. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES.....	7
12. NOMINATIONS.....	7
12.1. Comité conjoint de la planification	7
12.2. Bureau de direction du Sénat académique.....	7
12.3. Comité des programmes.....	8
12.4. Comité d'appel du Sénat académique	8
12.5. Comité d'attestation d'études.....	9
12.6. Comité de sélection des grades honorifiques.....	9
12.7. Conseil de la langue française.....	9
13. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	10
13.1. Évaluation du programme de Maîtrise en science infirmière.....	10
13.2. Création d'une Mineure en politiques publiques.....	11
13.3. Création d'une École des hautes études publiques.....	11
14. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	11
14.1. Modification au règlement 8.8 et nouveau règlement 8.8.1 (révision de la note finale) ...	11
14.2. Résolutions transmises à titre d'information	12
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
15.1. Planification stratégique « Osez rêver! »	12
15.2. Autres.....	12
16. STATISTIQUES D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	12
17. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150606 ET CGV-150716	13
18. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
19. PROCHAINE RÉUNION	13
20. CLÔTURE	13

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il indique qu'il s'agit de la première réunion du Sénat académique pour l'année universitaire 2015-2016 et souhaite à toutes et à tous une bonne année.

Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Sénat académique, soit : Anne Charron, professeure au Campus d'Edmundston; Fernand De Varennes, doyen de la Faculté de droit; Nicolas Lambert, professeur à la Faculté de droit; Mathieu Lang, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation; Caroline LeBlanc, professeure à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires; Gervais Mbarga, professeur à la Faculté des arts et des sciences sociales; Nathalie Parent, bibliothécaire; Gilles C. Roy, doyen de la Faculté d'ingénierie; Jean Saint-Aubin, directeur de l'École de psychologie; Lise Savoie, directrice *par intérim* de l'École de travail social; et Mona-Luiza Ungureanu, professeure au Campus de Shippagan. Il indique que le mandat de cinq membres a été renouvelé, soit celui d'Andrea Cabajsky, professeure à la Faculté des arts et des sciences sociales, d'Étienne Dako, professeur à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, de Sébastien Deschênes, professeur à la Faculté d'administration, de Yahia Djaoued, professeur au Campus de Shippagan, et de Céline Surette, professeure à la Faculté des sciences.

2. PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Le recteur et vice-chancelier, Raymond Théberge, explique que, annuellement, le Sénat académique nomme un président d'assemblée. Maître Gérard Snow occupe cette fonction depuis de nombreuses années. L'évaluation de monsieur Snow démontre qu'il a une maîtrise remarquable de la procédure d'assemblée et que toutes les sénatrices et tous les sénateurs ont voté en faveur de son renouvellement à la présidence d'assemblée. Monsieur Snow a indiqué qu'il accepte ce rôle si tel est le vœu du Sénat académique.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 01-SAC-150821

Étienne Dako, appuyé par Matthieu LeBlanc, propose :

*« Que **Gérard Snow** soit nommé à la présidence d'assemblée du Sénat académique pour l'année universitaire 2015-2016. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Le président d'assemblée fait son entrée en salle, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et remercie les membres du Sénat académique pour la confiance manifestée à son égard.

Il nomme les personnes excusées et nomme Marc Angers et Pascal Robichaud scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

En raison du grand nombre de nouveaux membres au Sénat académique, le président d'assemblée fait un bref survol de la procédure des assemblées délibérantes utilisée à l'Université de Moncton et répond à quelques questions.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale. Elle précise que madame Chantal Bourassa a été nommée directrice de l'École de travail social et que son mandat commencera en octobre. Entretemps, madame Lise Savoie assume le poste *par intérim* et participe à cette rencontre en bonne et due forme.

9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE

9.1. Comité d'appel du Sénat académique

Voir le Document C, p. 1-2

La secrétaire générale présente le rapport du Comité d'appel du Sénat académique. Durant la période du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2015, le Comité s'est réuni à trois reprises pour entendre le grief de trois différents étudiants du Campus de Moncton. Elle indique ensuite le nom des membres du Comité pour la période couverte.

Le Comité d'appel recommande que la pratique de citation de textes à l'Université soit normalisée et officialisée afin que la règle soit claire et qu'elle soit la même pour toutes et tous.

Aucune autre question n'est soulevée.

9.2. Comité d'attestation d'études

Voir le Document D, p. 1-7

La présidente du Comité d'attestation d'études, Lynne Castonguay, présente le rapport annuel du Comité. Elle indique que le Comité a sanctionné 1093 diplômes au cours de l'année universitaire 2014-2015. Le Comité a tenu neuf réunions entre le 23 juin 2014 et le 25 juin 2015.

Le rapport annuel contient plusieurs données institutionnelles, notamment la répartition des diplômes par faculté et cycles d'études, la répartition des diplômes par faculté et campus, la distribution des types de diplômes par campus, et les diplômes par programme et par campus. Notons que les programmes suivants ont plusieurs diplômées et diplômés : BAA concentration comptabilité, BAA concentration finance, Baccalauréat en travail social, Baccalauréat en science infirmière, Baccalauréat en sciences de kinésiologie, Diplôme des sciences de la santé (DSS), et le BA.-BÉd (primaire).

Des membres souhaitent que l'on réexamine certaines données puisqu'elles ne correspondent pas avec celles retrouvées en faculté, notamment à la Faculté des sciences de l'éducation. Une révision des données sera faite avant l'affichage du rapport sur le site Web.

9.3. Comité des programmes

Voir le Document E, p. 1-11

Le président du Comité des programmes, André Samson, présente le rapport annuel du Comité. Le Comité des programmes s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année universitaire. Le projet de la reconfiguration des programmes a été discuté à toutes les réunions. Vingt et un programmes ont été reconfigurés à la Faculté des sciences; la date d'entrée en vigueur de ces programmes sera en septembre 2016. En pourcentage, on note que 73,6 % des programmes ciblés ont été reconfigurés, 10,7 % ont été abolis et 15,7 % sont à l'étude.

Par ailleurs, le Comité des programmes a étudié 84 documents relatifs à 63 dossiers au cours de la dernière année. Cinquante et un dossiers sont complétés et douze dossiers sont en cours. Au sujet de la création, de la modification et de l'abolition de cours, on compte 50 nouveaux cours, 54 modifications de cours et 102 abolitions de cours.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/cpr/node/31.

9.4. Conseil de la langue française

Voir le Document F, p. 1-7

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport annuel 2014-2015 du Conseil de la langue française. Il rappelle certaines activités qui ont eu lieu au cours des dernières années notamment le projet de modification de la politique linguistique et les normes linguistiques. Il rappelle que l'activité principale prévue pour l'année 2015-2016 est la promotion des nouvelles normes linguistiques dans les trois campus.

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document G, p. 1-30 et le Document H, p. 1-29

André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente le rapport annuel 2014-2015 du vice-rectorat. Le rapport annuel contient quatre volets, notamment les activités relatives à l'enseignement, les activités relatives à la recherche, les services et les bureaux rattachés au VRER, et les objectifs prioritaires pour l'année universitaire 2015-2016.

Monsieur Samson invite les membres du Sénat académique à lire les 40 rapports annuels des unités qui relèvent du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Ceux-ci sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/101>.

À l'aide de diapositives électroniques, monsieur Samson attire l'attention des membres sur la population étudiante, le corps professoral, les programmes et les cours, les activités de recherche-développement-crétion-innovation, les centres, les chaires de recherche, les instituts, le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) et le Registrariat.

Une discussion s'ensuit. On note qu'il s'agit d'un bon rapport, mais que la recherche pourrait être présentée autrement en tenant compte des activités de recherche et de la publication de livres et de chapitres de livre.

11. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES

Voir le Document I, p. 1-9 et le Document J, p. 1-17

Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales, présente à l'aide de diapositives électroniques le rapport annuel 2014-2015 du vice-rectorat. Le rapport annuel contient quatre volets, notamment le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales, les services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ), le Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ), et le Bureau des relations internationales (BRI).

La vice-rectrice a répondu à des questions portant sur la compétitivité des institutions universitaires et la baisse des inscriptions.

12. NOMINATIONS

Voir le Document K, p. 1-13

12.1. Comité conjoint de la planification

R : 05-SAC-150821

Mise en candidature :

Étienne Dako

Proposé par Étienne Dako

Étienne Dako est élu membre du Comité conjoint de la planification.

12.2. Bureau de direction du Sénat académique

R : 06-SAC-150821

Mises en candidature :

Étienne Dako

Proposé par Céline Surette

Anne Charron

Proposée par Shawn Beaulieu

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Pascal Robichaud

Anne Charron est élue membre du Bureau de direction du Sénat académique.

12.2. **Bureau de direction du Sénat académique** (suite)**R : 07-SAC-150821**

Shawn Beaulieu, appuyé par Lise Dubois, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

12.3. **Comité des programmes****R : 08-SAC-150821**Mises en candidature :

Marianne Cormier

Proposée par Gaston LeBlanc

Mona-Luiza Ungureanu

Proposée par Yahia Djaoued

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Pascal Robichaud

Marianne Cormier est élue membre du Comité des programmes.**R : 09-SAC-150821**

Olivier Clarisse, appuyé par Lise Dubois, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

12.4. **Comité d'appel du Sénat académique**Professeure, professeur**R : 10-SAC-150821**Mises en candidature :

Andrea Cabajsky

Proposée par Matthieu LeBlanc

Gervais Mbarga

Proposé par Étienne Dako

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Pascal Robichaud

Andrea Cabajsky est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique.**R : 11-SAC-150821**

Lise Dubois, appuyée par Marianne Cormier, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document L, p. 1

13.1. Évaluation du programme de Maîtrise en science infirmière

R : 17-SAC-150821

André Samson, appuyé par Paul-Émile Bourque, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que l'on uniformise la présentation des plans de cours et que l'on porte une attention particulière aux points suivants : a) s'assurer d'y retrouver tous les éléments attendus; b) mettre en évidence les compétences attendues par une pratique infirmière avancée (PIA); et c) inscrire explicitement comment la politique de français en vigueur sera appliquée dans l'évaluation des travaux et examens.

RECOMMANDATION 2

Que l'on examine la séquence des cours (du simple vers le complexe) afin de favoriser l'acquisition et l'intégration des connaissances liées au programme.

RECOMMANDATION 3

Que l'on révise les objectifs généraux des cours SINF 6123 Tendance dans le soin et SINF 6153 Problématiques de soin afin de mieux arrimer les contenus et éviter les redondances ainsi que d'examiner la possibilité de fusionner les contenus de ces deux cours en un seul.

RECOMMANDATION 4

Que l'on développe ou rendre accessible un cours de méthodes quantitatives et que l'on ajoute un cours optionnel portant sur les méthodes qualitatives étant entendu que ces cours devraient faire appel à des applications en santé, de façon générale, et en sciences infirmières, de façon plus particulière.

RECOMMANDATION 5

Que l'École réseau de science infirmière amorce les démarches auprès du Comité de pratique professionnelle du Réseau de santé Vitalité afin d'avoir une représentation formelle au sein dudit Comité.

RECOMMANDATION 6

Conformément aux bonnes pratiques de gestion, que l'on instaure un suivi systématique (annuel) du cheminement étudiant et que l'on documente les causes d'abandon des études.

RECOMMANDATION 7

Que l'on favorise l'embauche de professeures et de professeurs ayant obtenu le Ph. D. en science infirmière.

RECOMMANDATION 8

Que l'on implique les milieux cliniques dans les projets de recherche de l'École (corps professoral et des étudiantes et étudiants inscrits au programme) et que l'on arrime les projets de recherche avec les préoccupations et priorités des milieux cliniques.

RECOMMANDATION 9

Que l'on diffuse les résultats de recherche menée par le corps professoral et les étudiantes et les étudiants auprès des milieux cliniques (club de lecture, dîner-conférence, etc.) afin de renforcer les liens avec les milieux cliniques et que l'on contribue à l'amélioration des soins. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

13.2. Création d'une Mineure en politiques publiques

R : 18-SAC-150821

André Samson, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création de la Mineure en politiques publiques. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

13.3. Création d'une École des hautes études publiques

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création d'une École des hautes études publiques à la Faculté des arts et des sciences sociales. Cette nouvelle école permettra de regrouper les départements d'administration publique, d'économie et de science politique. La nouvelle école permettra également une meilleure synergie entre ces trois disciplines.

Le projet de la nouvelle école s'inscrit dans l'esprit du plan stratégique de l'Équipe de direction. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que les trois départements, la Faculté des arts et des sciences sociales et l'Équipe de direction ont donné leur aval au projet.

Le vice-recteur répond à quelques questions en notant que cette transformation ne change en rien le contenu des programmes d'études offerts par les départements en question.

R : 19-SAC-150821

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création de l'École des hautes études publiques dès septembre 2016 étant entendu que celle-ci entraînera l'abolition concomitante des départements d'administration publique, d'économie et de science politique. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

14. **RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

Voir le Document M, p. 1-8

14.1. Modification au règlement 8.8 et nouveau règlement 8.8.1 (révision de la note finale)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que dans le règlement universitaire 8.8 de la lettre finale, on prévoit que si la décision n'est pas satisfaisante pour l'étudiante ou l'étudiant, la doyenne ou le doyen étudie la question et tranche le débat. La modification proposée précise que la décision de la doyenne ou du doyen doit être circonstanciée.

Par ailleurs, un nouveau règlement est proposé, soit celui de la révision de la lettre finale en cas de fraude. Essentiellement, en cas de fraude, aucune demande de révision de la note finale n'est acceptée.

Une discussion s'ensuit. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 20-SAC-150821

André Samson, appuyé par Olivier Clarisse, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification au règlement universitaire 8.8 (Révision de la lettre finale de cours) et adopte le règlement universitaire 8.8.1 (Révision de la lettre finale en cas de fraude). »

Vote sur R20

Pour 32

Contre 1

ADOPTÉE

14.1. **Modification au règlement 8.8 et nouveau règlement 8.8.1 (révision de la note finale)**
(suite)

Renvoi d'une question

Le Sénat académique souhaite que le Comité des programmes examine la question à savoir que le Comité de demande de révision soit obligé de fournir ou non à la doyenne ou un doyen un rapport *circonstancié*. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 21-SAC-150821

Lisa Roy, appuyée par Paul-Émile Bouque, propose :

« Au règlement 8.8 (Révision de la lettre finale), que le Comité des programmes se penche sur la question d'un rapport circonstancié préparé par le Comité de demande de révision du département ou de l'École. »

Vote sur R21

Pour 29

Contre 6

ADOPTÉE

14.2. **Résolutions transmises à titre d'information**

Voir page 7 – Document M : Rapport du Comité des programmes

15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

15.1. **Planification stratégique « Osez rêver! »**

Le recteur et vice-chancelier rappelle que la planification stratégique de l'Université a permis d'orienter les discussions de la dernière année, et ce malgré les contextes. On doit travailler ensemble, peu importe le projet, pour obtenir les meilleurs résultats possible (recrutement, rétention, recherche, diplomation, etc.). Depuis l'adoption du plan stratégique, on note que plusieurs projets s'inscrivent dans le plan. Il demeure important d'avoir cette planification.

Le recteur et vice-chancelier explique qu'il participera prochainement à des rencontres importantes avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick et les ministres provinciaux afin de discuter des enjeux et des défis de l'éducation postsecondaire. Il rappelle que l'Université de Moncton doit demeurer vigilante et participer au dialogue.

Le Sénat académique soulève quelques points.

- Les informations que nous avons du gouvernement sont inquiétantes. Le gouvernement semble vouloir juger du retour de son investissement dans les universités à travers le nombre d'emplois créés, le taux de placement, le nombre de programmes et autres. Il devient nécessaire que l'administration et les corps professoraux travaillent ensemble, en rang serré, pour tenter de sauver, au fond, la mission de l'Université et l'importance des universités.
- En général, nous sommes jugés sur ce que l'on a fait et non pas ce que nous voulons faire. C'est bien d'avoir un plan, mais est jugé sur l'instant présent. Il faut démontrer au gouvernement ce que l'on fait. Il faut développer des modèles. Il faut faire connaître nos données institutionnelles. Il faut être au rendez-vous avec des résultats quantitatifs.

15.2. **Autres**

Le recteur et vice-chancelier souhaite une excellente rentrée universitaire à toutes et à tous.

16. STATISTIQUES D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS

Le registraire indique que, en date du 19 août 2015, les admissions pour la rentrée 2015 s'élèvent à 6 214 demandes, soit 5 198 au Campus de Moncton, 533 au Campus d'Edmundston et 482 au Campus de Shippagan.

16. STATISTIQUES D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS (suite)

La date limite pour s'inscrire est le 4 septembre 2015.

Le registraire répond à plusieurs questions sur les admissions, les inscriptions et les dates limites pour s'inscrire.

17. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150606 ET CGV-150716

Aucune question n'est soulevée.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

19. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 30 octobre 2015 à 8 h 30.

20. CLÔTURE

La séance est levée à 13 heures.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-150821

ANNEXE 1

Transcription de la 236^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 21 août 2015

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-150821

ANNEXE 2

Enregistrement de la 236^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 21 août 2015

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Sébastien Landry
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-150821

ANNEXE 3

Documents de la 236^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 21 août 2015

Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Collège électoral des représentantes et des représentants du personnel enseignant au Sénat académique.....	B(1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique	C(1-2)
Document D : Rapport annuel du Comité d'attestation d'études	D(1-7)
Document E : Rapport annuel du Comité des programmes	E(1-11)
Document F : Rapport annuel du Conseil de la langue française	F(1-7)
Document G : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	G(1-30)
Document H : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	H(1-27)
Document I : Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	I(1-9)
Document J : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	J(1-17)
Document K : Nominations	K(1-13)
Document L : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	L(1)
Document M : Rapport du Comité des programmes.....	M(1-8)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>